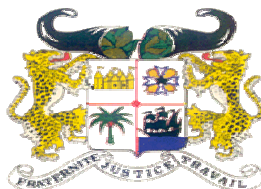


REPUBLIQUE DU BENIN

-----@-----

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE



**CONCERTATION TECHNIQUE SUR LES BILANS CEREALIERS
ET ALIMENTAIRES DANS LES PAYS DU CILSS ET EN ARIQUE
DE L'OUEST (ACCRA, 4 AU 6 NOVEMBRE 2009)**

RAPPORT DU BENIN

Elaboré par

Evariste GOUNOU, Chef Service Système d'Information et d'Alerte Rapide , ONASA/MAEP
Edgard DIDAVI, Chef Service Statistique, DPP/MAEP

Cotonou, Novembre 2009

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2009/2010

- 2.1. Situation pluviométrique**
- 2.2. Situation hydrologique**
- 2.3. Situation des cultures**
- 2.4. Situation phytosanitaire**
- 2.5. Situation des pâturages et du bétail**

III. PRÉVISION DE LA PRODUCTION AGRICOLE 2009/2010

- 3.1. Rappel de la méthodologie**
- 3.2. Évaluation de la production céréalière**
- 3.3. Évaluation des autres produits alimentaires**

IV. ÉLÉMENTS DES BILANS CÉRÉALIERS ET ALIMENTAIRES

- 4.1. Population**
- 4.2. Production disponible**
- 4.3. Importations commerciales et aides alimentaires**
- 4.4. Stocks**

V. SITUATION ALIMENTAIRE ET ZONES A RISQUE

- 5.1. Situation alimentaire**
- 5.2. Situation des marchés (évolution des prix)**
- 5.2. Situation nutritionnelle**

VI. DETERMINATION DES ZONES A RISQUES

- 6.1. Situation des inondations et des autres dégâts**
- 6.2. Estimation des zones ZAR et populations affectées**

VII. CONCLUSIONS

I. INTRODUCTION

Le déroulement de la campagne agricole et notamment de la production vivrière est une activité importante pour le suivi de la sécurité alimentaire au plan national.

Il existe un dispositif en place dans les communes sur lequel l'Office National d'Appui à la Sécurité alimentaire (ONASA) s'appuie à travers le Système d'Information et d'Alerte Rapide pour collecter les informations sur la pluviométrie, les facteurs de production, les superficies emblavées, les niveaux des rendements, les volumes de productions attendus comme ceux réalisés, les besoins de consommation, la situation des stocks de produits vivriers à divers niveaux, l'état des pistes de desserte rurale, la situation de l'import-export y compris les flux informels, la population désagrégée et bien d'autres paramètres. Ces informations qui renseignent sur les sous secteurs de la production végétale, animale et halieutique sont traitées et analysées afin de déboucher sur l'établissement des bilans alimentaires qui constituent un outil d'aide à la décision.

Le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du CILSS prévoit une rencontre régionale au mois de novembre pour examiner les bilans céréaliers et alimentaires des pays de la CEDEAO.

En prélude à cette rencontre le Bénin a accueilli une mission conjointe CILSS/Gouvernement qui a sillonné les différents services techniques du secteur de l'agriculture et a travaillé sur le terrain pour :

1. Evaluer directement l'état des cultures céréalières pendant ou juste avant les récoltes ;
2. Effectuer un examen approfondi des informations disponibles concernant les superficies cultivées, les rendements agricoles prévus, la production totale des céréales à travers les résultats de l'enquête agricole ;
3. Utiliser ces informations pour fournir une estimation de la production céréalière et des autres produits alimentaires 2009/2010 ;
4. collecter toutes les données disponibles sur le fonctionnement des marchés céréaliers et à bétail et les niveaux des prix observés ;

5. Collecter toutes autres informations nécessaires pour évaluer la situation alimentaire du pays et pour identifier les zones à risque conjoncturel et les populations potentiellement affectées ;
6. Collecter les informations pour l'établissement des bilans céréaliers et alimentaires prévisionnels 2009/2010 et ex-post 2008/2009.

Le présent rapport rend compte des résultats prévisionnels de la campagne agricole 2009/2010 au Bénin et dégagent les perspectives alimentaires qui en découlent pour couvrir les besoins nationaux de consommation et alimenter les flux commerciaux en direction des pays demandeurs de céréales et de racines et tubercules du Bénin.

II. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2009/2010

1.1. 2.1. Situation pluviométrique

Au Nord du Bénin, les pluies ont démarré tôt avec par endroits des hauteurs d'eau relativement importantes en avril. Au Sud, l'installation de la saison pluvieuse n'a été effective qu'en mai.

Des poches de sécheresse ont été observées par endroits dans tous les départements et les déficits hydriques qui s'en sont suivis ont été à l'origine d'échecs de semis et ont affecté le développement des cultures annuelles. La reprise des pluies a permis non seulement de procéder à des semis de remplacement mais également de réaliser à grande échelle les semis des cultures vivrières.

L'intersaison dans la zone de transition (les Collines) comme dans les départements du Sud a été plus marquée que la campagne dernière. Autrement dit, le mois d'août 2009 a été globalement peu pluvieux dans la zone méridionale et cette baisse de la pluviométrie a permis de sécher les récoltes de la première saison. Dans les départements du Nord du Bénin, les pluies ont été régulières et abondantes durant les mois d'août et de septembre 2009.

Par rapport à l'année 2008, globalement, on a enregistré moins d'inondations en 2009. Les cas d'inondations signalées ont concerné la zone méridionale du pays et surtout les départements du Zou, du Mono et de l'Ouémé. Quelques 4938 Ha dont 2976 Ha de maïs et 1020 Ha de manioc ont été inondés dans le Mono. Deux communes du Zou sont concernées par les inondations à savoir Zagnanado avec 180 Ha toutes cultures confondues et Covè avec 40 Ha (30 Ha de maïs et 210 Ha de riz) inondés. Dans le département de l'Ouémé au niveau de la

Vallée, un total de 1051 Ha toutes cultures confondues ont été inondés dont 205 Ha de maïs dans la commune des Aguégus et 675 Ha de maïs dans la commune de Dangbo.

Les cumuls mensuels sur plusieurs stations sont proches de la normale.

Globalement, au cours de la première saison la distribution spatiale et les quantités enregistrées ont permis aux cultures de boucler convenablement le cycle végétatif dans la région méridionale et un bon développement des cultures dans la zone septentrionale. Toutefois, l'arrêt précoce des pluies utiles au centre et au nord du pays n'a pas permis aux semis tardifs de boucler le cycle en plusieurs endroits.

A la différence de la première saison des pluies, la deuxième a été tardive et les cumuls mensuels relevés sont inférieurs à la normale.

2.2. Situation hydrologique

L'année hydrologique en cours a été globalement bonne. Elle a été marquée sur l'ensemble du territoire national par des ondes de crue importantes qui ont généré des débits journaliers maximaux non négligeables. De l'**Ouémé à Bétérou au pont** en passant par **Pendjari à Porga au pont** à la **Sota à Coubéri** les débits enregistrés sont comparables aux moyennes des dix dernières années.

Par endroits, la concentration et l'intensification des événements pluvieux sur une période très courte a provoqué la montée rapide des eaux dans les rivières.

Les tendances aux stations représentatives situées au Sud du Bénin telles que l'Ouémé à Atchakpa (Pont de Savè), l'Ouémé à Ahlan (Pont de Zagnanado) et l'Ouémé à Bonou sera similaire à 2008 au regard des effets d'inondations observés dans les régions de Zagnanado, de Covè et dans l'Ouémé. Toutefois, l'ampleur des inondations en 2009 est nettement inférieure à celle observée en 2008 car elles ont été localisées et ont causé moins dégâts.

2.3. Situation des cultures

Globalement, les facteurs de production notamment les engrais et pesticides ont été mis en place à bonne date et en quantités suffisantes grâce à un effort important de l'Etat à travers les interventions de deux (02) programmes spéciaux mis en place et d'une société commerciale à caractère industriel pour augmenter la production agricole :

- Le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) ;
- Le Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole (PPMA) ;
- La Société Nationale de Production Agricole (SONAPRA)

Dans le Sud du Bénin (départements du Zou/Collines, du Mono/Couffo, de l'Ouémé/Plateau, de l'Atlantique/Littoral), les récoltes issues de la première saison ont eu lieu au mois d'août.

Au titre de la petite saison pluviale au sud du Bénin et dans la zone septentrionale (départements de l'Atacora/Donga, du Borgou/Alibori), les cultures sont encore en place et se présentent à des phases assez variées du fait de l'échelonnement des semis qui à la fois résulte du démarrage tardif et de la tenue erratique des pluies.

2.4. Situation phytosanitaire

Au nombre des différents ravageurs enregistrés au cours de la campagne on note :

Sur les cultures céréalières :

🌾 **le Maïs et le sorgho** sous la pression :

- du *Striga hermontica* qui infeste les zones de Zou - Collines, Borgou -Alibori et Atacora -Donga,
- des oiseaux granivores et des rongeurs sur les semis et les cultures en place.

🌾 Le **Riz** qui a connu les attaques de *Hyeroglyphus daganensis* (défoliateur des plants), de punaises qui sont très vite enrayées dans les communes de Karimama et de Malanville par les traitements diligentés contre les grands fléaux. Les oiseaux granivores dont l'action déprédatrice est importante, sont aussi signalés.

==) Sur les plantes à racines et tubercules :

Manioc :

Les ravageurs traditionnels à savoir l'acarien vert du manioc (*Mononychellus tanajoa*), la cochenille farineuse du manioc (*Phenacoccus manihoti*), les mouches blanches (*Bemisia tabaci* et *Aleurodicus dispersus*) et le criquet puant (*Zonocerus variegatus*) ont sévi un peu partout avec une faible infestation. Quant aux maladies, les cercosporioses, la mosaïque africaine du manioc, la bactériose et surtout l'antracnose ont été signalées (sans une grande influence sur le rendement du manioc) mais leur fréquence est variable selon les localités. Un programme de lutte contre le criquet puant est prévu pour réduire l'importance de dégâts au cours de la traversée de la saison sèche.

Patate douce

En dépit des attaques du Charançon de la patate douce (*Cylas sp*) estimées à 2% dans les zones de production (Ouémé et Zou), l'état sanitaire des plants est satisfaisant.

==) Sur les légumineuses à graines en l'occurrence le niébé :

Niébé :

Le niébé, deuxième culture fortement parasitée après le coton, est constamment en proie aux galéruques (*Ootheca mutabilis*), aux aleurodes, méloïdes (*Mylabris* sp), aux thrips (*Taeniothrips sojesdti*), à la foreuse de gousses (*Maruca vitrata*), aux mineuses de feuilles (*Acrocercops* sp), aux punaises (*Anoplocnemis curvipes*, *Riptortus dentipes*, etc.) et aux charançons si aucune mesure de lutte n'est mise en oeuvre. Ces infestations ont été très élevées et aujourd'hui tous les producteurs reconnaissent l'importance des traitements phytosanitaires. Le manque de produits phytopharmaceutiques pour les cultures vivrières amène certains paysans à procéder à des traitements avec des produits destinés à traiter le cotonnier.

==) Sur les cultures maraîchères :

Cultures maraîchères

Le Chou, l'amarante, la laitue, la tomate, le piment l'aubergine, l'oignon etc, constituent les principales cultures maraîchères au Bénin. Elles se pratiquent tant en culture de contre saison qu'en période régulière de pluie. Les infestations occasionnées par la teigne du chou (*Plutella Xyllostela*), la défoliation de la plante et la pourriture sur les pommes malgré les divers traitements appliqués, amènent un bon nombre de producteurs à réduire les superficies emblavées au niveau des périmètres maraîchers ou même à l'abandon des parcelles.

Quant à l'oignon, c'est surtout le **Thrips** qui a été observé sur certains sites dans la zone de Grand Popo. (Dessèchement de l'apex des plants).

La lutte contre les sauteriaux au Nord du Bénin

La partie septentrionale du Bénin est affectée traditionnellement par les sauteriaux et cantharides au cours de chaque campagne agricole. Les cultures en place sont le riz, le petit mil, le sorgho, les cultures maraîchères, les plantes forestières et les jachères.

La campagne de lutte contre les fléaux engagée au cours de cette année a permis de réduire la pression parasitaire sur trois cent quatre vingt treize (393) hectares et de soulager les populations des zones infestées. Les espèces rencontrées sont entre autres : *Oedaleus senegalensis*, *Acrotylus patruelis*, *Acrida bicolor*, *Kraussaria angulifera*, *Oedaleus nignriensis*, *Hieroglyphus daganensis*, *Aiolopus thalassinus*, *Ornithacris cravoisi*, etc.

Les communes de Banikoara, Malanville Karimama, Kandi et Gogounou sont les plus touchées. Des mobilisations de brigades phytosanitaires ont été effectuées en vue des applications des produits phytosanitaires après les inspections des sites et évaluation de l'ampleur des infestations. Des actions de traitement des jachères et cultures ont été interrompues par les inondations survenues dans les zones concernées au cours du mois d'août (le cas de Karimama est le plus frappant)..

Coton

Le coton (culture d'exportation) jouit d'une attention particulière en ce qui concerne la lutte contre les nuisibles. Un système calendaire de traitement est recommandé et appliqué.

On a assisté à des infestations de *Syllepte dérogata* et à des chutes de capsules.

En somme, la situation phytosanitaire du Bénin au cours de la campagne 2009-2010 connaît une accalmie qu'il faudra préserver notamment en :

- rendant disponibles les produits de traitement phytosanitaire pour les cultures vivrières,
- mettant en œuvre des actions contre la mouche des fruits (*Bactrocera invadens*),
- disposant de stocks tampon de produits d'intervention,
- Formant les brigades phytosanitaires et renforcer leur équipement,
- développant des synergies d'actions avec les cadres des pays limitrophes,
- renforçant le contrôle de la qualité des produits phytopharmaceutiques.

Au total, cette pression parasitaire n'a pas eu de conséquence néfaste sur les cultures.

2.5. Situation des pâturages et du bétail

Effectif estimé du cheptel en 2009

Espèces	Bovins	Ovins/Caprins	Porcins	Volailles	Lapins*
Année					
2008	1 905 000	2 264 000	340 000	14 925 000	25 000
2009	1 954 000	2 314 000	354 000	15 410 000	30 000

* : Nombre de lapines mères

- Ces effectifs sont basés sur des estimations prenant en compte les taux de croît retenus par espèce. Il est envisagé un recensement national du cheptel qui permettra d'apporter les ajustements nécessaires.

Estimations des importations des produits alimentaires d'origine animale

Au 30 septembre 2009, les importations s'élèvent à 82 986 tonnes pour les produits carnés congelés et à 4 775 tonnes pour le lait et les produits laitiers. Les produits carnés sont constitués essentiellement de volailles entières et de découpes de volailles congelées dont environ 90% font l'objet d'une réexportation.

Disponibilité et gestion des pâturages

Les pâturages naturels qui constituent l'essentiel de la ration des ruminants couvrent une superficie d'environ 7,5 millions d'hectares et ont bénéficié d'une pluviométrie satisfaisante au cours de l'année 2009. Ces pâturages riches en espèces graminéennes, sont abondants et de bonne valeur nutritive, mais ils se lignifient très rapidement en saison sèche, perdant leur potentiel productif. La faible pratique des réserves fourragères par les éleveurs ne permet pas de valoriser le potentiel disponible.

Par ailleurs, avec la multiplication de champs dans les zones réservées autrefois à l'élevage, on assiste à un rétrécissement de l'espace pastoral et à une exacerbation des conflits entre agriculteurs et éleveurs avec des pertes en vies humaines chaque année. Le développement des activités agricoles et des activités d'élevage ne peut s'opérer de manière harmonieuse que si les dispositions sont prises pour assurer, dans les communes rurales, une délimitation claire entre les zones de parcours et les zones de culture ainsi que le tracé de couloirs de passage conduisant aux pâturages.

Situation générale de la transhumance

Pour la transhumance nationale 2008-2009, les mouvements ont concerné 158 829 bovins locaux contre 142 530 en 2007-2008. Les principales zones d'accueil sont les départements de la Donga, de l'Atacora, du Borgou et du Zou. S'agissant de la transhumance transfrontalière bien que suspendue depuis février 1995 par le Gouvernement du Bénin, elle se poursuit avec la complicité de certains éleveurs locaux et de certains comités locaux de transhumance. Pour la période 2008-2009, elle a concerné 23 629 bovins en provenance essentiellement du Burkina-Faso et du Nigeria contre 36 695 bovins enregistrés en 2007-2008.

La vigilance des comités locaux de transhumance et l'appui des forces de sécurité publique ont permis d'endiguer les conflits au cours de la période 2008-2009. Cependant, les dégâts causés aux cultures, notamment dans la région Agonlin (Covè, Zagnanado, Ouinhi), ont été à l'origine de vives tensions entre agriculteurs et éleveurs. Si la contribution du Gouvernement au dédommagement des agriculteurs n'intervient pas avant décembre 2009, la transhumance 2009-2010 risque d'être compromise dans cette région.

Conditions d'abreuvement

En saison des pluies, l'abreuvement du cheptel est assuré sans difficulté à partir des plans d'eau naturels existants. On dénombre 213 points d'eau pour assurer

l'abreuvement du bétail en saison sèche, y compris les petits surcreusements de mares réalisés avec l'appui de certaines ONG et dont la plupart tarissent avant la fin de la saison sèche. Mais, la plupart de ces points d'eau (75% des retenues d'eau) sont dans un état de dégradation avancé par manque d'entretien, les comités de gestion mis en place n'étant plus fonctionnels. Dans certaines régions, l'accès aux points d'eau est entravé par l'installation des champs de culture.

Cependant, les aménagements en matière d'hydraulique pastorale sont nécessaires dans certaines zones où le disponible fourrager demeure encore sous-exploité.

Situation zoo sanitaire

La situation sanitaire du cheptel national a été dans l'ensemble sous contrôle de janvier à octobre 2009.

L'apparition des foyers d'influenza aviaire au Nigeria en juillet 2008 et au Togo en septembre 2008 a fait peser la menace d'une réintroduction de cette épizootie sur le territoire national où les derniers cas enregistrés datent de décembre 2007. Ces foyers sont actuellement éteints. Cependant, les actions entreprises se poursuivent. Il s'agit de :

- ✓ la sensibilisation du public, et les concertations avec différents acteurs
- ✓ le renforcement de la surveillance épidémiologique et le contrôle des mouvements de volailles et produits de volailles sur notre territoire
- ✓ l'analyse de la situation et les risques épidémiologiques en relation avec les pays de la sous région.

Autres informations sur le secteur de l'Elevage

Les productions du cheptel national pour l'année 2009 sont estimées à 57 974 tonnes de viande et 96 800 tonnes de lait autorisant une consommation de 6,8 kg de viande et de 11,4 kg de lait par habitant. Il n'a pas été tenu compte ni du gibier et des espèces non conventionnelles dont la consommation par habitant est évaluée 1,5 kg ni des importations et des exportations qui permettent d'avoir une idée réelle sur le disponible en viande et en produits laitiers.

Cependant si on réfère à la moyenne de consommation par habitant en Afrique subsaharienne qui est 12,5 kg de viande et 33 kg de lait et produits laitiers, on mesure aisément le déficit actuel qui s'aggrave d'année en année avec un taux annuel moyen de croissance des productions animales de 2,85 % alors que la population s'accroît de 3,25 % par an.

III. PRÉVISION DE LA PRODUCTION AGRICOLE 2009/2010

3.1. Rappel de la méthodologie

L'activité de prévision et d'évaluation de la production agricole annuelle est réalisée à travers un dispositif de collecte mis en place pour l'Enquête Statistique Agricole (ESA) composé du Service Statistique Agricole (SS) au niveau national, des services statistiques niveau régional, des Techniciens Spécialisés en Statistique et Suivi Evaluation (TSSSE) appuyés par les Conseillers en Production Végétale (CPV) au niveau communal.

Les prévisions de récoltes sont faites généralement selon une méthodologie d'enquête de base. C'est une enquête par sondage à deux degrés. Au premier degré, les villages sont tirés de façon aléatoire par commune sur la base d'un taux de 1/10^e sans remise et probabilité proportionnelle à leur taille (unité primaire).

Au second degré, 10 exploitations sont tirés par village échantillon (unité secondaire) avec probabilité égale et sans remise. Les données sont collectées au niveau de ces exploitations par mesures parcellaires et pose de carrés de densité/rendement. Un carré est posé par spéculation au niveau de chaque producteur enquêté.

Les récoltes des carrés sont faites par les enquêteurs et les produits sont pesés pour estimation de la production.

Une extrapolation est faite après les pesées pour avoir les données à l'échelle communale. Ensuite, par agrégations on obtient successivement les données au niveau départemental et au niveau national.

L'enquête se base sur un échantillon constitué de 358 villages et 3580 exploitations répartis dans 76 communes et 6 régions.

Actuellement, dans la pratique, du fait de la relative autonomie accordée aux communes, ceux-ci réalisent les enquêtes en adaptant la méthodologie de base selon les moyens financiers disponibles.

Lors du passage de la mission au Bénin, les mesures des carrés de rendement n'étaient pas disponibles. Les productions ont été estimées à l'aide des superficies emblavées et des rendements moyens prévisionnels et historiques.

Les résultats définitifs sont attendus pour janvier/février 2010.

Les productions végétales présentées dans le tableau 1 pourraient être revues à la baisse à cause des inondations enregistrées dans l'Ouémé-Plateau et le Mono-Couffo.

3.2. Évaluation de la production céréalière

Le Service de la Statistique est actuellement à pied d'oeuvre dans la collecte et le dépouillement des questionnaires (questionnaire exploitations, questionnaire parcelles, questionnaire cultures, questionnaire rendements) de l'enquête agricole. Les résultats préliminaires de l'enquête agricole n'étant pas encore disponibles, les estimations fournies ci-dessous émanent des constats effectués par les Centres Communaux pour la Promotion Agricole (CeCPA) à fin Septembre 2009.

Ainsi, la production céréalière en 2009 est évaluée à 1 834 807 tonnes. Comparée à celle de 2008 qui était de 1 267 586 tonnes, elle est en hausse de 44,75%.

Cette situation désagrégée par culture permet de constater que :

- la production de maïs en 2009 est en hausse de 48,26% par rapport à celle de 2008.
- la production de sorgho en 2009 est en hausse de 21,92% par rapport à celle de 2008.
- la production de riz en 2009 est en hausse de 35,79% par rapport à celle de 2008.

Les facteurs de productions (engrais NPK et urée à prix subventionnés, herbicide, semences de riz distribuées gratuitement) mis en place par l'Etat à travers le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) et le Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole (PPMA) et l'engouement des producteurs pour la production céréalière au détriment du coton, ont rendu possible les accroissements notables observés au niveau des céréales notamment le riz et le maïs.

Tableau N°4: Production céréalière prévisionnelle comparée

Campagne agricole	Maïs	Sorgho	Mil	Fonio	Riz	Total céréales
2009/2010 (tonnes)	1450038	173151	60886	2220	148511	1834807
2008/2009 (tonnes)	978063	142016	36282	1855	109371	1267586
Variation 07-08/06-07 (%)	48.26	21.92	67.81	19.71	35.79	44.75

Au regard des inondations enregistrées par endroits, de la rupture des pluies avant que les semis tardifs ne bouclent le cycle et selon les premières estimations basées sur les déclarations des services en charge de la statistique et celles des CeRPA, ces niveaux de productions prévisionnelles pourraient globalement connaître des baisses allant de 10 à 15%.

La production céréalière brute avec cette probable diminution sera tout de même sensiblement comparable à celle de l'année dernière.

3.3. Évaluation des autres produits alimentaires

Les Racines et Tubercules

La mise à disposition bien qu'en quantités insuffisantes de boutures améliorées doublée d'un meilleur suivi de l'itinéraire technique a certainement entre autres facteurs, induit un relèvement des rendements au niveau de ce groupe de cultures. La production d'igname a augmenté de 41,04% passant de 2529718 tonnes en 2008 à 3567916 tonnes en 2009. Au niveau national il est attendu une production de 4771200 tonnes en 2009 contre 3611213 tonnes en 2008, soit une hausse de 32,12%. La production de patate douce est en régression de 14,12% (62610 tonnes cette année contre 72907 tonnes en 2008).

La production des racines et tubercules est évaluée au 31 octobre 2009 à 8.406.045 tonnes contre 6.216.771 tonnes en 2008, soit une hausse de 35,22%.

Les légumineuses

Les estimations au 31 octobre 2009 montrent que la production de niébé va chuté de 19,18% passant de 98.566 tonnes en 2008 à 79.662 tonnes en 2009.

Au niveau de ce groupe de cultures, la production de soja connaît un essor à la faveur des débouchés qu'offrent l'usine d'huilerie FLUDOR et des ONG locales spécialisées investies désormais dans la transformation de soja. La production de soja passera de 32.466 tonnes à 41.086 tonnes en 2009, soit un taux d'accroissement de 26,55%.

Une forte tendance baissière (-51,92%) a été observée au niveau de la production de l'arachide (de 134.966 tonnes en 2008 à 64.891 tonnes en 2009). Une partie non négligeable des superficies autrefois destinées au coton ou à l'arachide, est emblavée par le soja ou par le maïs depuis l'avènement du PUASA.

On attend en 2009 une production de légumineuses (239.501 tonnes) inférieure (-20,97%) à celle enregistrée en 2008 (303.043 tonnes).

La situation chiffrée des productions pour les trois groupes de cultures (céréales, racines/ tubercules et légumineuses) estimées au 31 octobre 2009 comparée à 2008 est consignée dans le tableau N°3 en annexe.

IV. ÉLÉMENTS DU BILAN CÉRÉALIER

4.1 Bilan Ex-post 2008-2009 (Cf. annexe 4)

4.1.1 Population

Au 30 avril 2009 la population du Bénin était estimée à 8517338 habitants. Le taux annuel de croissance démographique est de 3,25 % (RGPH, 2002).

4.1.2 Production disponible

La production brute définitive de la campagne agricole 2008-2009 a été estimée à 1.267.586 tonnes dont 978.063 tonnes de maïs, 142.016 tonnes de sorgho, 36.282 tonnes

de petit mil, 1.855 tonnes de fonio et 109.371 tonnes de riz. La production céréalière nette disponible s'élève à 1.037.553 tonnes et est répartie comme suit :

Tableau N° 5 : Production céréalière et autres productions vivrières 2008-2009

CULTURES	PRODUCTION BRUTE	TAUX PERTES	PERTES	PRODUCTION NETTE
Maïs	978063	20	195612,6	782450,4
Sorgho	142016	10	14201,6	127814,4
Mil	36282	10	3628,2	32653,8
Fonio	1855	10	185,5	1669,5
Riz	109371	15	16405,65	92965,35
Céréales	1267587		230033,55	1037553,45
Manioc	3611213	10	361121,3	3250091,7
Igname	2529718	30	758915,4	1770802,6
patate douce	72907	10	7290,7	65616,3
Taro	2933	10	293,3	2639,7
racines et tubercules	6216771		1127620,7	5089150,3
Niébé	98566	30	29569,8	68996,2
Arachide	134966	30	40489,8	94476,2
Soja	32466	20	6493,2	25972,8
autres légumineuses	37044	10	3704,4	33339,6
légumineuses	303042		80257,2	222784,8

4.1.3. Importations commerciales et aides alimentaires

La production de riz au Bénin est déficitaire depuis au moins un quinzaine d'années. Les importations massives de cette denrée, essentiellement commerciales couvrent totalement les déficits enregistrés chaque année. Entre novembre 2008 et octobre 2009, les importations commerciales de riz sont évaluées à **479280** tonnes (**source** : Port Autonome de Cotonou).

Pour l'année 2008-2009, le Bénin a reçu au titre de l'aide alimentaire sous forme de céréales :

- 3150 tonnes de riz du Koweït et 48 tonnes de riz de la Lybie

- 200 tonnes de maïs de la Lybie, 383 tonnes de maïs de la France et 5412,44 tonnes par le PAM.

Tableau N° 6 : Importations commerciales et aides alimentaires en 2008-2009 (en tonnes)

	Importations commerciales	Aides alimentaires	Importations totales
Riz	476082	3198	479280
Blé	10713	0	479280
Maïs	4043	5412,55*	9455,55
Total	490838	8610,55	499448,55

Sources : Port Autonome de Cotonou, PAM

* PAM

4.1.4. Stocks

Au 30 Septembre 2008, les stocks étaient estimés à 42800 tonnes dont 33 500 tonnes de maïs. Ces stocks étaient à dominance maïs.

4.2 Bilan céréalier prévisionnel 2009-2010

4.2.1. Population

Au 30 avril 2010, la population du Bénin atteindra 9 035 756 habitants avec un taux de croissance annuelle de 3,25% (RGPH, 2002).

4.2.2. Production disponible

La production céréalière brute s'élèvera au titre de la campagne 2009/2010 à 1.834.807 tonnes dont 1.450.038 tonnes de maïs, 173.151 tonnes de sorgho, 148.511 tonnes de riz, 60.886 tonnes de mil et 2.220 tonnes de fonio.

La production nette de céréales s'évalue à 1.498.896 tonnes et se comme décompose comme suit :

CAMPAGNE 2009/2010

Cultures	Production brute	Taux pertes	Pertes	Production nette
Maïs	1450038	20	290007,6	1160030,4
Sorgho	173151	10	17315,1	155835,9
Mil	60886	10	6088,6	54797,4
Fonio	2220	10	222	1998
Riz	148511	15	22276,65	126234,35
Céréales	1834806		335909,95	1498896,05
Manioc	4771200	10	477120	4294080
Igname	3567916	30	1070374,8	2497541,2
patate douce	62610	10	6261	56349
Taro	4318	10	431,8	3886,2
Racines et tubercules	8406044		1554187,6	6851856,4
Niébé	79662	30	23898,6	55763,4
Arachide	64891	30	19467,3	45423,7
Soja	41086	20	8217,2	32868,8
autres légumineuses	53862	10	5386,2	48475,8
légumineuses	239501		56969,3	182531,7

4.2.3. Importations commerciales et aides alimentaires

Les prévisions d'importations commerciales et aides alimentaires programmées en 2010 se présentent comme il suit :

Tableau N° 7 : Prévisions d'importations en 2010

	Importations commerciales (tonnes)	Aides alimentaires (tonnes)	Importations totales (tonnes)
Riz (tonnes)	350.000	10000	360 000
Blé	15.000	-	15.000
Céréales sèches (Maïs)	4000		4 000
Total	369 000	10 000	379 000

Source : Port Autonome de Cotonou/DPP/ONASA

4.2.5. Stocks

Les stocks finaux au 31 octobre 2009 sont estimés à 66 957 tonnes. Ils se composent de 58 102 tonnes de maïs, 4 685 tonnes de sorgho, 1096 tonnes de mil, 2675 tonnes de riz local et 400 tonnes de blé.

4.2.6. Consommation humaine

La consommation humaine est estimée à 1 852 330 tonnes pour une population de 9 035 756 habitants et sur la base d'une norme officielle de 205 kg/an/habitant.

V. SITUATION ALIMENTAIRE ET ZONES A RISQUE

5.1. Situation alimentaire

Au regard de ce que :

- la production de maïs à la faveur des facteurs de production mis en place par l'Etat, sera importante et non seulement excèdera les besoins de consommation mais elle dégagera aussi des surplus exportables,
- les productions d'igname et de manioc – denrées les plus consommées au Bénin – seront assez bonnes,

- le déficit en riz local sera quelque peu réduit à la faveur des interventions du PUASA dans les zones à vocation rizicole,
- les importations commerciales et les dons alimentaires attendus (10.800 tonnes de riz don japonais sont en cours d'enlèvement au Port de Cotonou) viendront renforcer l'offre locale,
- les récoltes pour l'ensemble des cultures sont prometteuses à la faveur de la pluviométrie (jugée acceptable) jusque là observée,

l'estimation de la production vivrière de la campagne en cours (vu le niveau d'avancement de la deuxième saison) augure une disponibilité alimentaire satisfaisante qui couvrira les besoins nationaux de consommation et dégagera à coup sûr pour certaines spéculations (maïs, igname, manioc) des excédents commercialisables.

5.2. Situation des marchés (évolution des prix)

L'analyse du marché montre que l'offre est bonne et que les prix de juillet à septembre 2009 sur le marché de référence de Dantokpa pour l'ensemble des produits vivriers observent une stabilité ou sont à la baisse par rapport à la période d'avant juillet 2009. A partir du mois d'octobre, il a été observé sur certains marchés une légère tendance à la hausse pour des produits comme le maïs et le riz. Néanmoins, la tendance dominante est celle de la stabilité des prix en rapport au mois de septembre.

Globalement, les prix pratiqués pour l'ensemble des produits sont nettement inférieurs à ceux de 2008 aux mêmes périodes de comparaison. Toutefois, il est à noter que les prix durant l'année 2009 ne sont plus revenus à leur niveau d'avant la crise en 2007.

Sur les marchés de Dantokpa, de Bohicon et bien d'autres marchés, le prix du maïs a amorcé une baisse dès le mois de juin et cette tendance s'est poursuivie progressivement à la faveur des récoltes de la première saison. Le sorgho a connu la même situation que le maïs sur plusieurs marchés suivis par l'observatoire des prix.

Il faut retenir que globalement la pression sur le disponible vivrier béninois a baissé en 2009 comparativement à 2008 quand la crise sévissait. L'offre durant les deux premiers trimestres de l'année et au cours de ce début du troisième trimestre a été bonne et s'est renforcée avec les

récoltes intervenues en août au Sud du Bénin. Par endroits, les primeurs sortent déjà au Nord du Bénin et dans cette partie du pays, les récoltes s'annoncent prometteuses.

On note sur les marchés de Kétou (voisin du Nigeria) et de Malanville (voisin du Niger), la présence de quelques acteurs étrangers.

Les graphes affichant le comportement des prix montrent les tendances ci après :

- Une baisse amorcée depuis juillet et une légère hausse en octobre pour le maïs,
- une stabilité entre les prix pratiqués en septembre et octobre 2009 pour le riz,
- une baisse des prix en octobre par rapport à septembre pour le niébé et
- une stabilité ou une baisse par endroits des prix du sorgho.

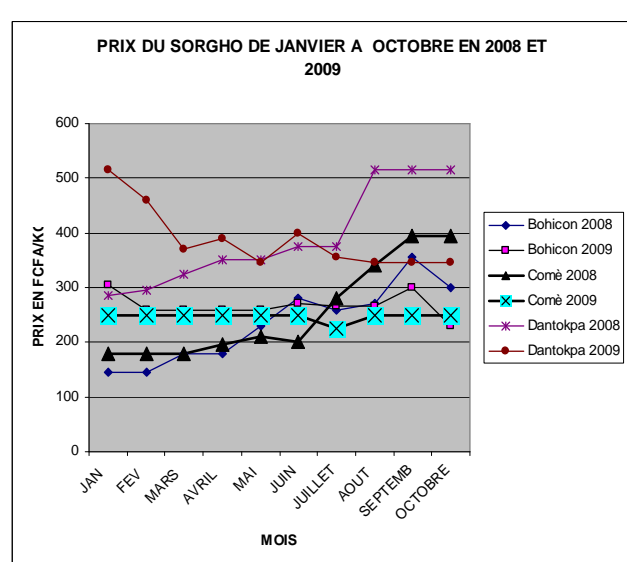
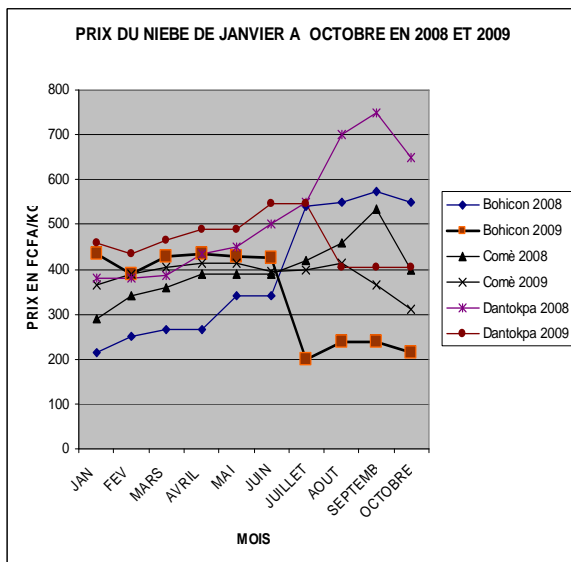
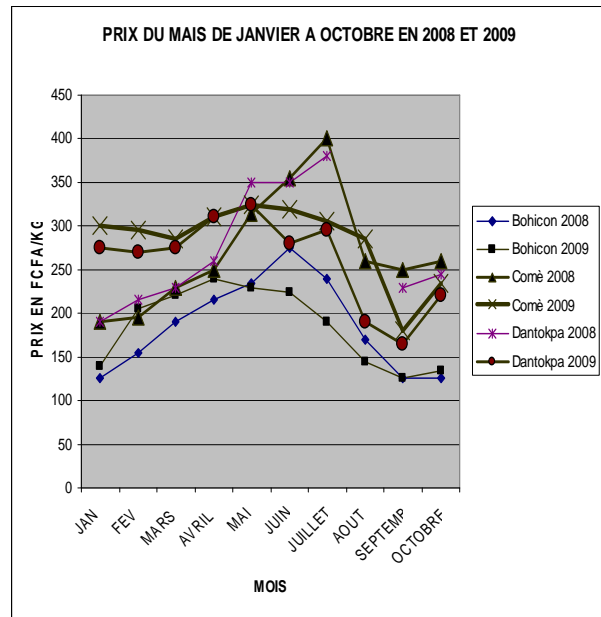
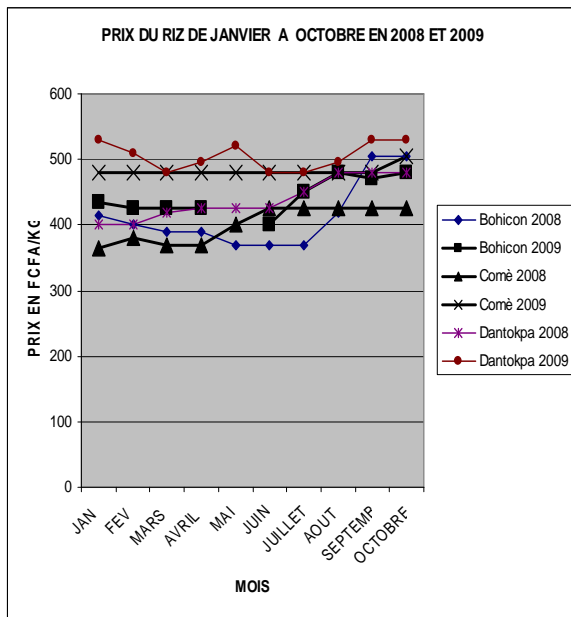
On s'attend à ce qu'une partie des importants excédents céréaliers parte vers les marchés nationaux et de la sous région. Ces excédents pourraient contribuer à satisfaire les besoins des pays voisins notamment la demande alimentaire du Niger, la demande alimentaire et industrielle du Nigéria. En effet, au Niger, les premières estimations laissent apparaitre très moyenne dans le meilleur des cas notamment en ce qui concerne la production du mil et médiocre pour le niébé à cause des anomalies pluviométriques et des attaques parasitaires. Au Nigéria, selon les premières estimations, par rapport à 2008, on s'attend à une baisse de la production de mil et du sorgho, une augmentation de la production de riz et de celle du maïs. Dans ce pays, l'évolution des prix a été disparate avec tantôt des baisses, des stabilités et des hausses en fonction des marchés et des produits. Pour le maïs, les prix fluctuent actuellement entre 3500 et 7000 nairas contre 4000 nairas en 2008 à la même période. Dans ce pays, la demande est forte du fait du niveau élevé de la demande alimentaire et des besoins croissants et déjà importants des industries (brasseries et fabriques d'aliments pour animaux).

Cette demande en provenance des pays voisins et l'annonce prochaine de l'opération de collecte par l'Etat de près de 50000 tonnes de maïs et de 30000 tonnes de riz paddy pourraient pousser les prix à la hausse.

.

Les opérateurs économiques du secteur du commerce des produits vivriers estiment qu'ils feront de bonnes affaires et certains parmi eux sont proactifs sur le terrain (préfinancement des récoltes, crédits aux producteurs, collecte précoce, etc.).

Il importe de signaler que certains facteurs comme la dynamique des flux sortants qui n'est pas maîtrisée, la durée de vie assez réduite de l'igname sur le marché malgré sa bonne production, l'insuffisance de produits de conservation de longue durée dont se plaignent les commerçants et les producteurs, etc. emmènent à relativiser les perspectives alimentaires prévisionnelles qui découlent des résultats plus haut exposés au titre de la campagne agricole 2009/2010.



5.3. Situation nutritionnelle

L'analyse de la situation nutritionnelle à partir des données de terrain (*Enquête DANA, Avril 2006*) révèle un état globalement peu reluisant du statut nutritionnel des individus et des communautés au Bénin.

Cette situation est caractérisée par une prédominance de déficiences nutritionnelles dont les conséquences sont souvent irréversibles. Elles retentissent négativement et de façon alarmante sur le cycle de vie des personnes affectées.

La Malnutrition Protéino-Energétique (MPE) est la plus évoquée de toutes les formes de malnutrition. Cependant, il est indéniable que la malnutrition par carence en micronutriments (fer, vitamine A et iode) constitue également un problème de santé publique au Bénin. En effet, cette forme de malnutrition par carence concerne toutes les couches de la population et son éradication durable reste un important défi à relever au cours des années à venir.

Concrètement la situation de quelques indicateurs se présente comme il suit :

- Emaciation ($P/T < -2$ ET) : 6,5% des enfants de moins de 5 ans en milieu urbain et 7,9% des enfants de moins de 5 ans en milieu rural,
- Retard de croissance ($T/A < -2$ ET) : 33,8% des enfants de moins de 5 ans en milieu urbain et 24,4% des enfants de moins de 5 ans en milieu rural puis 10,9% de tous les enfants de moins de 5 ans avec un retard sévère,
- Insuffisance pondérale ($P/A < -2$ ET) : 25,4% des enfants de moins de 5 ans en milieu urbain et 17,9% des enfants de moins de 5 ans en milieu rural puis 5% de tous les enfants de moins de 5 ans avec un retard sévère,
- Anémie ferrique : 81,9% des enfants de 6 à 59 mois souffrent d'une anémie (51,4% anémie modérée et 8,6% anémie sévère) puis 64,3% des femmes souffrent d'une anémie (21,8% des mères des enfants de 6 à 59 mois de forme modérée et 1,8% de forme sévère),
- Consommation de sel iodé : 70,5% des enfants de 6 à 59 mois vivent dans un ménage disposant de sel suffisamment iodé et 75,1% des ménages consomment d'une manière adéquate du sel iodé.

VI. DETERMINATION DES ZONES A RISQUES

6.1. Situation des inondations et des autres dégâts

L'année pluviométrique 2009 a été caractérisée par quelques inondations dans la région méridionale du pays.

Les pluies précoces dans la vallée de l'Ouémé ont provoqué des inondations sur les cultures de décrue là où le curage des canaux et drains n'a pas été réalisé pour permettre l'évacuation normale des eaux. C'est le cas de Dangbo où une importante superficie de culture s'est retrouvée sous l'eau. A Sakété, il a été enregistré en Juin une averse ayant entraîné la verse des plants de maïs à la phase d'épiaison.

En juin, des cas d'inondations de cultures ont été enregistrés aux abords du fleuve Zou et des cours d'eau.

Dans le même mois de juin, des inondations ont été enregistrées à Cotonou (la capitale) et par endroits dans le Mono, Même si par la suite les eaux se sont retirées. Par rapport à l'année 2008, globalement, on a enregistré moins d'inondations en 2009.

Aucune inondation n'a été signalée dans la zone septentrionale. Les cas d'inondations rapportés ont concerné la zone méridionale du pays et surtout les départements du Zou, du Mono et de l'Ouémé. Quelques 4938 Ha dont 2976 Ha de maïs et 1020 Ha de manioc ont été inondés dans le Mono. Deux communes sont concernées par les inondations dans le Zou à savoir Zagnanado avec 180 Ha toutes cultures confondues et Covè avec 40 Ha (30 Ha de maïs et 10 Ha de riz) inondés. Dans le département de l'Ouémé au niveau de la Vallée, un total de 1051 Ha toutes cultures confondues ont été inondés dont 205 Ha de maïs dans la commune des Aguégoués et 675 Ha de maïs dans la commune de Dangbo.

Dans les autres secteurs où de fortes pluies se sont concentrées dans le temps, les eaux se sont retirées et n'ont pas causé de grands dommages aux cultures.

Tableau : superficies inondées

Culture	Superficies inondées		
	Mono	Ouémé	Zou
Maïs	2976	880	
Riz	305	5	
Manioc	1020,75	33	
Patate douce		87	
arachide	0,75		
Niébé	62		
Légumes feuilles	164,25	46	
Tomate	115		
Oignon	2		
Piment	73,5		
Gombo	46,5		
Coton	10,32		
Banane	91		
Canne à sucre	71,5		
SOUS TOTAL	4938,57	1051	223*

Source : CeRPA * Détail non disponible

6.2. Estimation des zones à risque et populations affectées

En 2009, il n'a pas été signalé des cas avérés de situation de rupture d'approvisionnements à l'échelle communale et par conséquent de pénuries alimentaires comme ce fut le cas autrefois (2005). Certes, des poches d'insécurité alimentaire doublées de cas de malnutrition sont enregistrées chaque année. En réalité, il y a des zones où il existe des personnes vulnérables à divers degrés à l'insécurité alimentaire et non des zones entières à risque.

Au regard des niveaux importants de stocks déclarés par les producteurs et les commerçants en début de soudure 2009 et des niveaux de prix partout inférieurs à la moyenne des dernières périodes de soudure, la situation alimentaire dans les zones dites à risque structurel n'a pas été préoccupante en 2009 au Bénin. Les problèmes d'accessibilité économique aux denrées perdurent depuis 2008 et cela est lié aux impacts de la récente crise alimentaire et économique généralisée vécue un peu partout dans la région.

Les risques conjoncturels d'insécurité alimentaire en 2010 sont liés aux inondations survenues en 2009. Au total, quelques 5000 Ha de cultures ont été inondés sur l'ensemble du territoire national et cette situation ne concerne que trois départements sur les onze à vocation agricole. Cotonou, la capitale économique du Bénin, comme à l'accoutumée, a enregistré aussi quelques inondations. Les superficies sous cultures irrécupérables selon les premières estimations des CeRPA tourneraient autour de 20% des superficies inondées toutes cultures confondues. Les cultures les plus affectées sont le maïs, le manioc, le coton et le riz.

Bien qu'elles n'ont pas été dénombrées, les populations les plus vulnérables sont essentiellement celles démunies vivant dans les zones fortement touchées par les inondations.

La Direction de la Prévention et de la Protection Civile avec l'appui des ONG tant nationales qu'internationales et différents donateurs ont apporté des dons aux populations des localités les plus touchées par les inondations.

Toutefois, il importe d'avoir un regard sur l'évolution de la situation alimentaire de ces zones sinistrées.

D'importants facteurs de production ont été mis en place par l'Etat dans le but d'accroître les rendements. Toutefois, ceux-ci n'ont pas été relevés à la hauteur des

moyens déployés par l'Etat compte tenu des insuffisances observées dans la mise en place des intrants.

La physionomie de la campagne agricole laisse augurer de bonnes perspectives de récoltes et des disponibilités alimentaires suffisantes.

Les productions estimées au 31 octobre 2009 sont supérieures à celles de 2008 pour toutes les céréales, pour les racines et tubercules exceptée la patate douce, mais globalement inférieures pour les légumineuses à part le soja, le sésame et le pois d'angole qui ont vu leurs productions s'accroître.

Les niveaux estimés de production égalent au moins la moyenne de plusieurs années semblables à 2009 qui avaient chacune dégagé d'importants excédents et permis d'une part de faire convenablement face aux besoins de consommations et d'autre part d'approvisionner le marché.

VII. CONCLUSIONS

La pluviométrie au plan national a été globalement bonne favorisant le développement des cultures annuelles.

Les semis ont été très échelonnés et les phases végétatives des cultures en place sont assez variées du fait de la tenue erratique des pluies.

La situation phytosanitaire au cours de la campagne 2009-2010 a été globalement calme. Une bonne végétation des espèces fourragères s'observe à la faveur de la pluviométrie globalement suffisante. Les conditions d'abreuvement du bétail sont satisfaisantes dans l'ensemble du pays. La situation zoonitaire a été dans l'ensemble sous contrôle.

D'importants facteurs de production ont été mis en place par l'Etat dans le but d'accroître les rendements. Toutefois, ceux-ci n'ont pas été relevés à la hauteur des moyens déployés par l'Etat compte tenu des insuffisances observées dans la mise en place des intrants.

La physionomie de la campagne agricole laisse augurer de bonnes perspectives de récoltes et des disponibilités alimentaires suffisantes.

Les productions estimées au 31 octobre 2009 sont supérieures à celles de 2008 pour toutes les céréales, pour les racines et tubercules exceptée la patate douce, mais globalement inférieures pour les légumineuses à part le soja, le sésame et le pois d'angole qui ont vu leurs productions s'accroître.

Les niveaux estimés de production égalent au moins la moyenne de plusieurs années semblables à 2009 qui avaient chacune dégagé d'importants excédents et permis d'une part de faire convenablement face aux besoins de consommations et d'autre part d'approvisionner le marché.

L'enquête menée en milieu paysan au mois d'août 2009 par l'ONASA fait ressortir que les exploitants agricoles ont pour la plupart affirmé que les productions seront bonnes et que leur souci majeur est celui de trouver des débouchés.

Il y a une incertitude certaine qui pèse sur l'issue de la deuxième campagne agricole dans plusieurs zones du sud à cause des longues poches de sécheresse intervenues, de la

libération tardive des terres par les cultures de la première saison par endroits (et ce compte tenu du retard accusé lors de l'installation des cultures) et du caractère normalement aléatoire de cette saison. Cette incertitude pourrait expliquer en partie la tendance à la hausse du prix du maïs observé en octobre dans certains marchés du sud. Globalement, les prix pratiqués pour l'ensemble des produits sont nettement inférieurs à ceux de 2008 aux mêmes périodes de comparaison. Toutefois, il est à noter que les prix durant l'année 2009 ne sont plus revenus à leur niveau d'avant la crise en 2007. A partir du mois d'octobre 2009, il a été observé sur certains marchés une légère tendance à la hausse pour des produits comme le maïs et le riz. Néanmoins, la tendance dominante est celle de la stabilité des prix en rapport au mois de septembre. On s'attend à ce que les prix du niébé et du maïs montent probablement à partir de janvier/février, à cause de la faiblesse de l'offre du niébé suite aux mauvaises récoltes au Niger et au Nigeria et à une baisse de la production au Bénin, ainsi qu'une probable forte demande de maïs du Niger et du Nigeria auxquels s'ajoutera probablement l'effet d'annonce par l'Etat de faire des stocks. Il est donc important de faire un suivi approché des marchés et des flux pour pouvoir prendre des décisions opportunes par rapport à la régulation du marché lorsque la situation l'exige.

Tout porte à croire que les marchés seront très actifs à la faveur d'une bonne offre résultant des bonnes productions en 2009 et d'une probable forte demande extérieure en provenance du Nigeria pour les besoins de l'élevage et du Niger pour la consommation des ménages.

Au regard de ce que :

- la production de maïs à la faveur des facteurs de production mis en place par l'Etat, sera importante et non seulement excèdera les besoins de consommation mais elle dégagera aussi des surplus exportables,
- les productions d'igname et de manioc - denrées les plus consommées au Bénin - seront assez bonnes,
- le déficit en riz local sera quelque peu réduit à la faveur des interventions du PUASA dans les zones à vocation rizicole,
- les importations commerciales et les dons alimentaires attendus (10.800 tonnes de riz don japonais sont en cours d'enlèvement au Port de Cotonou) viendront renforcer l'offre locale,
- les récoltes pour l'ensemble des cultures sont prometteuses à la faveur de la pluviométrie (jugée acceptable) jusque là observée,

l'estimation de la production vivrière de la campagne en cours (vu le niveau d'avancement de la deuxième saison) augure une disponibilité alimentaire satisfaisante qui couvrira les besoins nationaux de consommation et dégagera à coup sûr pour certaines spéculations (maïs, igname, manioc) des excédents commercialisables.

S'il est reconnu que la situation alimentaire au Bénin n'est pas alarmante, en revanche, elle reste dans un équilibre précaire.

Il faut remarquer que la demande actuelle et celle des mois à venir en maïs, en sorgho et tubercules en provenance des pays voisins pour les besoins des industries ou pour la consommation humaine n'est pas cernée. Le niveau de cette demande pourrait solliciter plus ou moins fortement les productions du Bénin. Cette situation pourrait avoir comme conséquence une baisse très sensible du disponible vivrier béninois et provoquer une augmentation des prix. Dans ces conditions, l'accessibilité des populations locales aux denrées de base sera affectée.

Certaines dispositions anticipatives devront être prises au nombre desquelles, on pourrait citer :

- la sensibilisation à temps pour susciter la constitution de stocks vivriers (stocks paysans individuels et communautaires, stocks commerçants, stocks tampon, réserve stratégique gouvernementale à but humanitaire) à divers niveaux ;
- la mise à disposition à temps et en quantité suffisante de produits de conservation de bonne qualité ;
- l'achat des récoltes par l'Etat aux producteurs sous contrat crédits PUASA ;
- la collecte par l'ONASA d'une part des excédents dégagés au niveau national pour l'approvisionnement correct des boutiques témoin.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Annexe 3 : Comparaison des réalisations des campagnes 2009/2010 et 2008/2009

CULTURES	SUPERFICIE		ECART%	PRODUCTION		ECART%
	C/2008-2009	C/2009-2010		C/2008-2009	C/2009-2010	
MAIS LOCAL	759628	766198	0,01	787586	816465	3,67
Mais AMELIORE	107526	320356	1,98	190478	633573	232,62
S/Total Mais	867154	1086555	0,25	978063	1450038	48,26
SORGHO	145699	157520	0,08	142016	173151	21,92
PETIT-MIL	44714	60322	0,35	36282	60886	67,81
RIZ	33294	45724	0,37	109371	148511	35,79
FONIO	3116	1718	-0,45	1855	2220	19,71
S/Total Céréales	1093977	1351838	0,24	1267586	1834807	44,75
IGNAME	180727	192922	0,07	2529718	3567916	41,04
MANIOC	265500	265787	0,00	3611213	4771200	32,12
PATATE DOUCE	15231	12897	-0,15	72907	62610	-14,12
TARO	1013	883	-0,13	2933	4318	47,26
S/Tot Rac/Tub,	462471	472490	0,02	6216771	8406045	35,22
NIEBE/HARICOT	122108	88643	-0,27	98566	79662	-19,18
POIS D'ANGOLE	3843	10106	1,63	5092	14615	187,02
VOUANDZOU	16183	13934	-0,14	13031	11870	-8,91
GOUSSI	9517	8694	-0,09	16653	16358	-1,77
SESAME	566	9178	15,22	419	9218	2097,48
DOHI	2696	2576	-0,04	1849	1801	-2,60
SOJA	37041	47897	0,29	32466	41086	26,55
ARACHIDE	147936	147337	0,00	134966	64891	-51,92
S/Total Lég,	339890	328365	-0,03	303043	239501	-20,97
TOMATE	31623	33037	0,04	184526	212021	14,90

PIMENT	23347	27024	0,16	44931	53585	19,26
GOMBO	16659	18604	0,12	52104	67133	28,84
LEGUMES F.	7588	13468	0,77	37731	21497	-43,03
OIGNON	757	621	-0,18	6228	5376	-13,68
S/Tot Cult, Mar,	79974	92753	0,16	325519	359613	10,47
COTON	198787	165821	-0,17	210604	32660	-84,49
ANANAS	3081	4021	0,31	134966	182858	35,48
CANNE à SUCRE	1876	1347	-0,28	64696	31970	-50,58
TABAC	305	355	0,17	204	955	368,59
S/Total/Industrielle	204048	171543	-0,16	410470	248443	-39,47
ENSEMBLE	2180360	2416989	0,11	8523390	11088409	30,09

Bilan céréaliier ex post 2008/2009

**BILAN
CERÉALIER
EX-POST
2008/2009**

Unité: tonne.

POSTES	Maïs	Sorgho	Mil	Fonio	Riz	Blé	TOTAL
Population au 30/04/2009							8517338
Production brute	978 063	142 016	36 282	1 855	109 371	-	1 267 587
							-
Production disponible	782 450	127 814	32 654	1 670	92 965	-	1 037 553
Stock initial	40 123	4 310	1 088	37	7 749	-	53 308
. Paysans	39 123	4 260	1 088	37	2 187	-	46 696
. autres	1 000	50	-	-	5562	-	6 612
Importations	9 455	-	-	-	435 403	10 713	455 571
. commerciales	4 043	-	-	-	432 205	10 713	446 961
. aides alimentaires	5 412	-	-	-	3 198	0	8 610
TOTAL: RESSOURCES/EMPLOIS	832 028	132 125	33 742	1 707	536 118	10 713	1 544 726
Exportations	101 719	895	163	-	372	-	103 148
Stock final	39 223	3 844	653	33	2 000	500	46 220
. Paysans	39 123	3 834	653	33	1 859	-	45 469
. autres	100	10	-	-	141	500	751
Consommation apparente							
. totale (tonnes)	691 087	127 386	32 926	1 673	533 746	10 213	1 395 357
. par habitant (kilogrammes)	81	15	4	0,2	63	1	164
NORMES DE CONSOMMATION OFFICIELLE (kg/an/hbt)	71	58	58	4	14	4	205

Source : ONASA/DPP/MAEP

Bilan prévisionnel 2009/2010

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 2009/2010

Unité: tonne.

POSTES	Maïs	Sorgho	Mil	FONIO	Riz	Blé	TOTAL
Population au 30/04/2010				3,25%			9 035 756
I. DISPONIBILITES	1 199 253	159 680	55 450		128 235	500	1 543 118
Production							
Production brute	1 450 038	173 151	60 886	2 220	148 511		1 834 806
Production disponible (ou nette)	1 160 030	155 836	54 797	1 998	126 234	-	1 498 896
Stocks initiaux	39 223	3 844	653		2 000	500	46 220
. Paysans	39 123	3 834	653	33	1 859		45 503
. autres	100	10	-	-	141	500	751
<u>II. BESOINS</u>	699 640	528 759	525 170		129 175	36 543	1 919 287
Norme de consommation (kg/hbt/an).	71,0	58,0	58,0		14,0	4,0	205
Consommation humaine totale	641 539	524 074	524 074		126 501	36 143	1 852 330
Stocks finaux	58 102	4 685	1 096		2 675	400	66 957
. Paysans	58 002	4 675	1 096		2 525	-	66 297
. Autres	100	10	-	-	150	400	660
<u>III. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) BRUT.</u>	499 613	(369 079)	(469 719)		(941)	(36 043)	(376 169)
<u>IV. SOLDE IMPORT/EXPORT.</u>	4 000	-	-		360 000	15 000	379 000
.importations commerciales prévues	4 000	-	-	-	350 000	15000	369 000

. aides prévues	-	-	-	-	10 000	0	10 000
. exportations prévues	-	-					-
V. EXCEDENT/DEFICIT () NET.	503 613	(369 079)	(469 719)		359 059	(21 043)	2 831
VI. DISPONIBLE APPARENT/HBT (kg)	133,2	17,7	6,1		54,0	1,7	212,7

Source : ONASA/DPP/MAEP
Cotonou

Annexe :

PRIX DU MAIS EN FCFA/KG

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB	OCTOBRE
Bohicon 2008	125	155	190	215	235	275	240	170	125	125
Bohicon 2009	140	205	220	240	230	225	190	145	125	135
Comè 2008	190	195	230	250	315	355	400	260	250	260
Comè 2009	300	295	285	310	325	320	305	285	180	235
Dantokpa 2008	190	215	230	260	350	350	380		230	245
Dantokpa 2009	275	270	275	310	325	280	295	190	165	220

PRIX DU RIZ EN FCFA/KG

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB	OCTOBRE
Bohicon 2008	415	400	390	390	370	370	370	420	505	505
Bohicon 2009	435	425	425	425		400	450	480	470	480
Comè 2008	365	380	370	370	400	425	425	425	425	425
Comè 2009	480	480	480	480	480	480	480	480	480	505

Dantokpa 2008	400	400	420	425	425	425	450	480	480	480
Dantokpa 2009	530	510	480	495	520	480	480	495	530	530

PRIX DU NIEBE EN FCFA/KG

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB	OCTOBRE
Bohicon 2008	215	250	265	265	340	340	540	550	575	550
Bohicon 2009	435	390	430	435	430	425	200	240	240	215
Comè 2008	290	340	360	390	390	390	420	460	535	400
Comè 2009	365	390	405	415	415	395	400	415	365	310
Dantokpa 2008	380	380	385	435	450	500	550	700	750	650
Dantokpa 2009	460	435	465	490	490	545	545	405	405	405

PRIX DU SORGHO EN FCFA/KG

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB	OCTOBRE
Bohicon 2008	145	145	180	180	230	280	260	270	355	300
Bohicon 2009	305	260	260	260	260	270	265	265	300	230
Comè 2008	180	180	180	195	210	200	280	340	395	395
Comè 2009	250	250	250	250	250	250	225	250	250	250
Dantokpa 2008	285	295	325	350	350	375	375	515	515	515
Dantokpa 2009	515	460	370	390	345	400	355	345	345	345